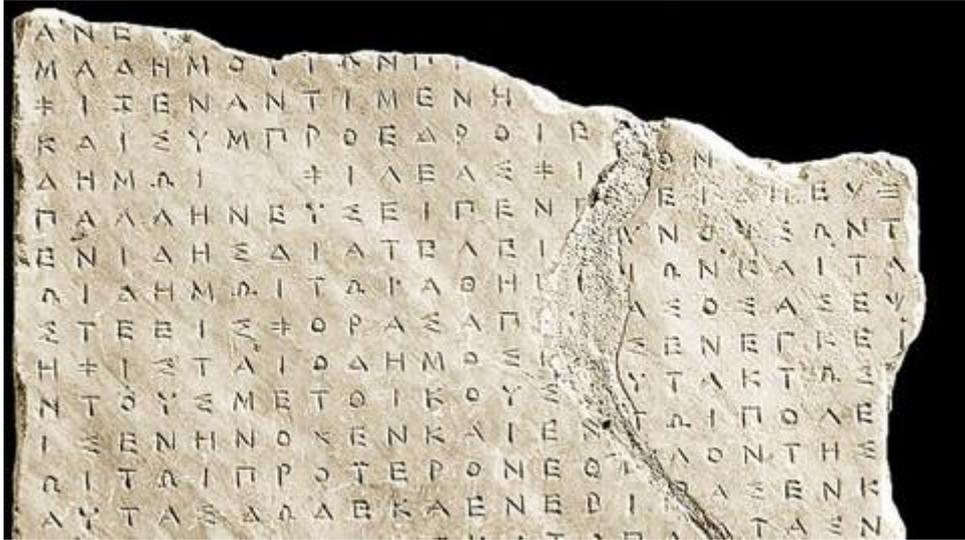


## ET PUIS VINT LE BLANC...

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 03/07/2009 à 14:56



Stèle grecque. Décret, 306-305 av. J.C.

Assez marginale au cours de l'Antiquité, qui l'inventa pourtant, la ponctuation doit surtout son essor au siècle de Charlemagne ; les humanistes et l'imprimerie feront le reste.

Le blanc entre les mots, si logique à nos yeux, n'allait pas de soi. Longtemps, Grecs et Romains les accolèrent sans espacement. Le déchiffrement oral demandait au lettré un talent d'interprétation lié à la maîtrise des arts oratoires.

Le besoin de transmission de l'écrit, qui se traduit par la création de la bibliothèque d'Alexandrie, pousse des grammairiens comme Aristophane de Byzance (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) à établir des règles d'édition des grands textes et à réfléchir à un système de ponctuation - avec, déjà, le point (*stigmè*) en vedette. Les papyrus retrouvés par les archéologues montrent un usage assez parcimonieux des signes, mais on y reconnaît des points, des deux-points (ponctuation forte chez les Grecs), des tirets (*paragraphos*).

Peu appliquée, cette ponctuation servait surtout à baliser les textes pour l'enseignement de la lecture ou l'usage personnel. Lire « à vue » exigeait préparation et virtuosité ; l'historien de la ponctuation Malcolm B. Parkes cite un passage du Satiricon de Pétrone où l'on voit Trimalchion vanter un jeune garçon capable de lire un texte du premier coup d'oeil : « *ab oculo* ».

### Quand les Grecs écrivaient au kilomètre

*"La disposition en damier (dite stichedon), attestée surtout dans les inscriptions officielles attiques des Ve-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C., représente le langage comme un flux continu de phonèmes, sans division en mots ni en phrases. Une géométrie formelle sans précédent a été imposée par les Grecs à la structure de chaque lettre, comprise dans un espace carré, autant qu'à la mise en page. Dans l'écriture des inscriptions romaines, aux proportions plus variées et aux formes subtilement animées, de simples points marqueront à la fois la séparation des mots et les abréviations."*

*Marc Smith, École des chartes*

Au début de notre ère, les premiers systèmes de ponctuation connaîtront une certaine notoriété grâce à la diffusion de deux ouvrages de référence : la grammaire de Donat (IVe s.), base de l'enseignement du latin pendant des siècles, et les *Etymologies* d'Isidore de Séville (VIIe s.), véritable somme du savoir antique, qui comporte une description détaillée des symboles graphiques.

A l'aube du Moyen Age, les Ecritures saintes présentent un nouveau défi : dans un monde où le latin s'altère, quand il n'est pas, plus au nord, une langue étrangère, leur lisibilité exige plus d'efforts. Leur interprétation ne peut souffrir d'équivoque. Pour aider le lecteur, saint Jérôme, en traduisant la Bible en latin, systématise le passage à la ligne à chaque membre de phrase signifiant.

Il déclare emprunter à Démosthène et à Cicéron cette disposition "*per cola et commata*" (c'est-à-dire, selon les unités de sens plus ou moins longues). Cette mise en page fera école.

Blancs entre les paragraphes, entre les phrases, puis entre les mots, grandes initiales - un agencement visuel de l'écrit, complémentaire des premiers signes, se met en place. A la pointe de ces innovations, des pays de langue non latine, comme l'Irlande, où les scribes sont confrontés aux difficultés de déchiffrement.

Puis vient Charlemagne. On recopie massivement les textes anciens, ce qui aboutit, sous l'impulsion d'Alcuin, à une rationalisation de la ponctuation allant de pair avec l'usage de la minuscule caroline, ancêtre de nos lettres en "bas de casse". Ecriture claire, pages aérées de l'époque romane, qui inspireront la future "écriture humanistique".

Aux signes antiques appelés *distinctiones*, marquant les unités de sens, s'ajoutent des signes appelés *positurae*, notant les pauses et les inflexions vocales indispensables à la liturgie. Origine, entre autres, de notre point d'interrogation.

La physionomie actuelle des signes procède d'une double évolution : intellectuelle, chez les humanistes, qui affinent la ponctuation dans leur travail d'interprétation des textes de l'Antiquité ; réflexion linguistique que pérennisera une autre mutation, technologique : l'imprimerie. Ses contraintes, comme le noir et blanc, simplifient les usages des copistes médiévaux, au profit des signes. Leurs forme et valeur se fixent. Le papier remplace le parchemin. L'espace devenu alors moins cher, la distribution des blancs et des signes change. En 1540, Etienne Dolet publie un influent manuel de ponctuation. Celle-ci devient désormais la chasse gardée des imprimeurs, parfois au détriment des auteurs.

Démocratisation du livre au XVIIIe siècle puis explosion de la presse au XIXe : la ponctuation prolifère et se stabilise au rythme des révolutions industrielle et médiatique. Par réaction, le XXe dépouille volontiers vers libres, phrases nominales ou monologues intérieurs de leurs "obstacles" typographiques, redécouvrant en quelque sorte le flux kilométrique de l'écriture de la haute antiquité - les blancs en plus. Internet nous donne maintenant les grimaces des *smileys*...

Quant au blanc proprement dit, il faut garder à l'esprit qu'au Moyen Âge il servait moins à la séparation grammaticale des mots qu'à isoler des unités d'accentuation. Ainsi, l'apostrophe,

qui matérialise l'élision par une virgule haute au-dessus d'un blanc, ne se généralise-t-elle en France qu'au milieu du XVIe siècle ? ce qui nous a empêché d'écrire dans les lignes qui précèdent : « lesprit lapostrophe lélision décrire », par exemple ? quatre unités, mais huit mots pour nos yeux d'aujourd'hui.

## POINT ET VIRGULE, COUPLE FUSIONNEL

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 08/07/2009 à 18:15



Des points hauts et des points bas

Bible de Charles le Chauve, IXe s. Ecclésiaste, l. 7-12. BNF.

Où l'on voit que la majuscule aide le point à se ranger - et comment la virgule exerce un pouvoir de vie et de mort...

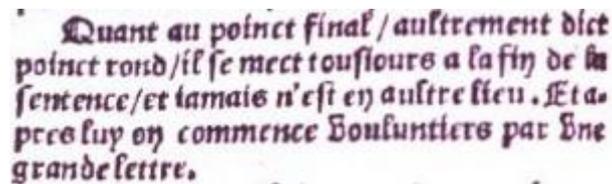
*"Page finement structurée, facilitant aussi bien la lecture orale que la méditation du texte. Des espaces séparent moins les mots que des unités d'accentuation, soudant par exemple ad et locum (ligne 1). Les unités de sens plus larges sont indiquées par l'usage antique du point à trois hauteurs différentes. Le point haut, le plus fort, est suivi d'une initiale renforcée, dans un type d'écriture spécifique, l'onciale. Écriture et interprétation vont de pair : le découpage en phrases diffère des versets actuels (fixés par les bibles imprimées de la Renaissance). Ligne 7, Nihil sub sole novum ("Rien de neuf sous le soleil") est ici séparé de ce qui précède par un point haut. Le copiste module les espacements pour faire coïncider si possible un point avec la fin d'une ligne. Le deux-points de la dernière ligne est non pas une ponctuation, mais une abréviation pour la terminaison "bus" (ici omnibus)."*

Marc Smith, École des chartes

Lorsque, en 1540, Etienne Dolet, dans son traité de ponctuation, précise que le point se met toujours en fin de phrase " *et iama n'est en aultre lieu* ", son insistance n'est pas de trop. Car le point (origine du mot ponctuation) s'est promené partout dans la phrase. L'Antiquité invente un premier système de ponctuation, repris plus tard sous Charlemagne : selon sa hauteur sur la ligne, le point change de valeur. En bas (ponctuation faible, *subdistinctio*), à mi-hauteur (moyenne, *media distinctio*), en haut (forte, *distinctio*). Les hauteurs, en particulier celle du point médian, n'étaient pas toujours évidentes à distinguer, surtout avec les écritures minuscules qui se généralisent à l'époque carolingienne.

Le Moyen Age mit en place des dispositifs complémentaires. C'est ainsi que le *punctus versus* (sosie de notre point-virgule) se substitua souvent au point haut (fort) pour clore la phrase. D'autres signes, comme le *punctus elevatus* (point surmonté d'un accent) et le *punctus flexus* (point surmonté d'un accent circonflexe), marquant des pauses médianes, ont pris la place du point à mi-hauteur.

C'est finalement à la majuscule que notre point doit son rôle actuel. A partir du XIIIe siècle, la valeur du point dépend moins de sa hauteur que de la nature de la lettre qui vient après : suivi d'une minuscule, le point bas restait faible comme une virgule ; d'une majuscule, il devenait fort. Les notes définitives de ce couple occasionnel point-majuscule donneront, dès la Renaissance, notre point.



Etienne Dolet, *La manière de bien traduire d'une langue en autre : d'avantage de la punctuation de la langue françoise*. L'édition de 1542, imprimée en "lettre de somme", utilise la virgula suspensiva (barre oblique ; Dolet l'appelle également *incisum*). Celle de 1540, imprimée en caractères romains, préférerait la virgule arrondie.

La virgule est née elle aussi d'un besoin d'éviter l'ambiguïté. Quand les écritures cursives du XIIIe siècle se servent comme ponctuation faible d'une barre oblique appelée *virgula suspensiva*, elles évitent la confusion avec tout autre signe. La diastole, barre séparant les lettres soudées par erreur, l'a peut-être inspirée. Le succès de cette *virgula* rigide (qui survécut jusqu'au XVIIIe siècle) est dû à sa différence et à sa complémentarité évidentes avec le point. Elle descendit et s'arrondit, au XVe siècle, en Italie. Notre virgule était née.

"Just a comma" - c'est ce que l'Histoire retiendrait de la guerre en Irak. Ce "rien qu'une virgule" de George W. Bush fit scandale en septembre 2006. "Never put a period where God has put a comma", répliquèrent les partisans du président. Le point (*period*), signe roi de droit divin ; la virgule, son humble servante... Qu'on a tort de dédaigner, comme le montre Christopher Marlowe dans sa pièce *Edouard II* (Acte V.4) : "Edwardum occidere nolite timere bonum est." Non-ponctuation scélérate : "Ne craignez pas de tuer Edouard, cela est bien" ou "Ne tuez pas Edouard, il est bon de craindre" ? (Cet épisode mêlant ponctuation et régicide fut repris par Maurice Druon dans *Les Rois Maudits* : La Louve de France.)

Quand Jésus promit au bon larron : "En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis" (Luc, 23.43), certains, d'après le théologien Hésychius de Jérusalem, préféraient ponctuer : "Je te le dis aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis" (lui claquant la porte au nez).

La virgule joua un rôle dans les controverses opposant à la papauté le théologien Michel de Bay (ou Baius), précurseur du jansénisme. La rigueur de la condamnation de ses thèses par Rome dépendait de la ponctuation de la bulle papale de 1567 : "Nous condamnons ces propositions dans la rigueur et dans le propre sens des mots des auteurs, bien que plusieurs puissent être soutenues de quelque façon." (*Quas quidem sententias stricto coram nobis examine ponderatas quanquam nonnullae aliquo pacto sustineri possint in rigore et proprio verborum sensu ab auctoribus intento damnamus*). Une virgule après "possint" eût valu condamnation sans appel ; les partisans du théologien contesté voulaient donc la mettre après le mot "intento" : "Nous condamnons ces propositions, bien que plusieurs puissent se soutenir à la rigueur et dans le propre sens des mots voulu par les auteurs". Voltaire en fait

état, à sa façon, dans *Le Siècle de Louis XIV* : " Des cordeliers [...] déférèrent soixante-seize propositions de Baius au pape Pie V. Ce fut Sixte-Quint, alors général des cordeliers, qui dressa la bulle de condamnation en 1567. [...] Les docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la bulle : il y avait surtout une phrase dans laquelle une virgule, mise à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de Michel Baius. L'université députa à Rome, pour savoir du saint père où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponse à ces Flamands un exemplaire de la bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le déposa dans les archives. Le grand vicaire, nommé Morillon, dit qu'il fallait recevoir la bulle du pape, *quand même il y aurait des erreurs*. Ce Morillon avait raison en politique ; car assurément il vaut mieux recevoir cent bulles erronées que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les huguenots et leurs adversaires. Baius crut Morillon, et se rétracta paisiblement. " La virgule comme rempart contre des guerres de religion...

L'important n'est pas tant le signe (virgule ou autre) qui aurait pu ponctuer ces exemples, mais la prise de conscience que l'absence de ponctuation, ou le simple décalage d'un signe de séparation (fût-il " faible " comme une virgule) sont capables de chambouler le sens d'un texte, et d'entraîner des conséquences lourdes dans la réalité même. Des différends juridiques ont pu tenir à une ponctuation équivoque modifiant radicalement l'interprétation d'un texte - au point qu'on en est parfois arrivé à dire qu'un texte légal idéal devrait pouvoir se passer de ponctuation, ou qu'il devrait conserver un sens identique avec ou sans signes.

Que des professionnels du langage soient plus sensibles au pouvoir de l'écrit explique qu'ils aient fait de la ponctuation un ressort dramaturgique ou romanesque. On cite souvent un exemple tiré d'un texte médiéval d'Alberico delle Tre Fontane, où la Sibylle répond à un soldat qui l'interroge sur son sort : "*Ibis redibis non morieris in bello*". Le soldat traduit ainsi le sibyllin oracle : " tu iras, tu retourneras, tu ne mourras pas à la guerre ", alors que son destin prouva qu'il fallait mettre une virgule entre les mots *non* et *morieris* : " tu iras, tu ne retourneras pas [*redibis non*], tu mourras à la guerre ". Dans le même ordre d'idées, la légende dorée de la tsarine Maria Féodorovna (1847-1928) veut qu'elle ait sauvé un prisonnier du bagne sibérien en déplaçant une simple virgule. Le tsar Alexandre III ayant noté : " Pardon impossible, envoyer en Sibérie ", elle rectifia : " Pardon, impossible envoyer en Sibérie ".

Après la guerre civile anglaise, Lord Latimer se serait excusé d'avoir participé à la condamnation à mort du roi Charles Ier (1649) en alléguant qu'une virgule, occultée par un pli du parchemin, l'innocentait ; il ne fallait pas lire : "*Si omnes consentiunt, ego non dissentio*" (si tous approuvent, moi je ne désapprouve pas), mais : "*ego non, dissentio*" (si les autres approuvent, moi non, je désapprouve). Au XVIIIe siècle, l'historiette fut reprise avec des variantes par le grammairien français Beauzée, puis par Rivarol dans une note au *Discours sur l'universalité de la langue française* (pour démontrer la plus grande clarté du français comme langue de la diplomatie). Elle est peut-être apocryphe, comme la plupart des anecdotes " historiques " sur le poids d'une simple virgule ; véritable " nez de Cléopâtre ", qui, s'il eût été plus court, etc.

Cette compilation d'exemples a moins trait à l'histoire (du moins à la grande) qu'à la grammaire : il s'agit de frapper les esprits, pour montrer qu'un simple signe de ponctuation

est capable de lever une ambiguïté " mortelle " ; les signes tranchent le noeud gordien. Passion, particulièrement française, de la clarté.

Dans un article de la revue *Traverses*, Jean-Pierre Colignon cite un cas extrême dû à une coquille dans un texte de Maurras en 1923 : " Sembat, disait Joseph Caillaux, n'a pas de bon sens " avait été mis à la place de " Sembat disait : Joseph Caillaux n'a pas de bon sens ". Et dans leur livre récent sur la ponctuation, Sylvie Prioul et Olivier Houdart imaginent cet exemple truculent : " L'écrivain plume, à la main, sa poule sur ses genoux... " qui devient " L'écrivain, plume à la main, sa poule sur ses genoux... " .

N'oublions pas la virgule qui distingue propositions explicatives et déterminatives : " Les critiques, que j'admets, sont féroces " (déplora-t-il) ; " Les critiques que j'admets sont féroces " (se vantait-il).

Que le pouvoir de la virgule ne fasse donc plus aucun doute - malgré la surprise du jeune Pierre des *Bucoliques* de Jules Renard :

LA MAMAN, elle dicte.

*... Il se défendit avec le courage d'un lion, virgule...*

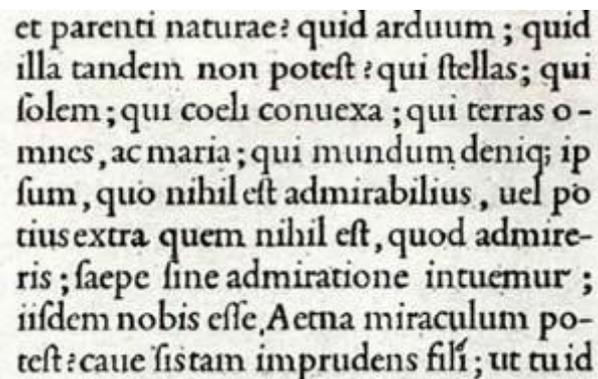
PIERRE

Comment ? rien qu'une virgule après le roi des animaux ?

## POINT-VIRGULE : RENAISSANCE A VENISE

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 16/07/2009 à 17:31

Le point-virgule n'a rien de machiavélique ni d'artificiel. C'est un instrument de précision dont il suffit de connaître le mode d'emploi.



et parenti naturae? quid arduum ; quid  
illa tandem non potest ? qui stellas ; qui  
solem ; qui coeli conuexa ; qui terras o-  
mnes , ac maria ; qui mundum deniq ; ip-  
sum , quo nihil est admirabilius , uel po-  
tius extra quem nihil est , quod admire-  
ris ; saepe sine admiratione intuemur ;  
iisdem nobis esse , Aetna miraculum po-  
test ? caue sistam imprudens filii ; ut tu id

*Extrait de De Aetna, de Pietro Bembo (1495) imprimé par Alde Manuce avec des caractères gravés par Francesco Griffo. Première apparition du point-virgule avec sa valeur actuelle, ici dans une énumération caractéristique : les points-virgules enclavent des groupes de mots qui eux-mêmes peuvent comporter des virgules (à la façon d'ensembles et de sous-ensembles). Ligne 4, on voit aussi un point-virgule abrégatif (deniq; pour denique, "de surcroît").*

C'est sans doute le seul signe victime d'un poisson d'avril : le site Rue89 annonçait en 2008 une mission gouvernementale "pour la sauvegarde du point-virgule". Article repris et commenté dans la presse internationale.

Pourquoi cet ingénieux bizutage ? Qu'il devienne rare est un fait, en ces temps où les phrases courtes en style haché se croient percutantes.

Pour Jacques Drillon, dans son *Traité de la ponctuation française* (Gallimard), ce signe donne à voir au lecteur " ce que la phrase recelait en ses plis : logique, ironie, indifférence... ". Outil subtil, qui demande à être compris plus qu'à être défendu.

Verlaine l'utilise dans ses poèmes, Proust dans ses pages ; Nabokov s'en délecte, Orwell le trouve superflu. Y voir un signe hybride, " entre deux chaises ", c'est prêter une bien grande valeur affective à un instrument linguistique de précision.

Pour un oeil non averti, les manuscrits du Moyen Âge semblent truffés de points-virgules parfaitement reconnaissables. Or, le point-virgule n'existait officiellement pas puisqu'il apparaît au tournant des XVe et XVIe siècles. En réalité, la *physionomie* du signe (bien antérieur à notre virgule) existait depuis le VIIIe siècle (ce " ; " ressemble parfois à un 7 surmonté d'un point). Sa *valeur* était toutefois différente. C'était le *punctus versus*, ponctuation finale forte destinée à désigner, pour la lecture orale, une chute de la voix, véritable équivalent de notre point final, d'où son omniprésence. Pour ajouter à la confusion, ce " point-virgule " de l'époque servait aussi à abrégé des terminaisons latines (on écrivait *at;* pour *atque* ou *partib;* pour *partibus...*). Les premiers imprimeurs s'en souvinrent quand ils baptisèrent " petit-qué " le jeune point-virgule (à cause de la terminaison " que "). N'oublions

pas enfin le point-virgule qui depuis le IXe siècle de notre ère sert de point d'interrogation en grec.

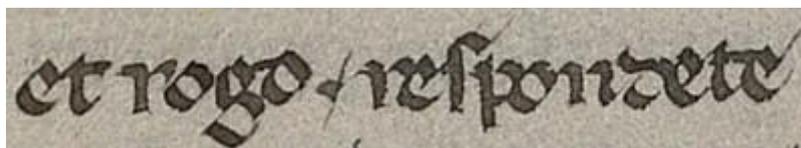
*brequiorq;fiat; Scribatur*

*Punctus versus, utilisé comme point final après le mot "fiat", suivi d'une majuscule.  
Avant, on note aussi un point-virgule abrégatif de "-que". XIIe siècle.*

Le point-virgule moderne remonte à 1495, date d'impression de *De Aetna*, récit de l'ascension du volcan par le jeune humaniste vénitien et futur cardinal Pietro Bembo (1470-1547). Ce point-virgule apparaîtra aussi, plus tard, dans des lettres autographes de Bembo. L'imprimeur de *De Aetna*, Alde Manuce (1449-1515), Vénitien lui aussi, est le véritable introducteur du signe actuel. Son petit-fils Alde le Jeune, dans son traité *Epitome orthographiae* (1575), admettra que le point-virgule (*punctum semicirculo junctum*) est le plus difficile de tous les signes (" *inter omnes notas [...] esse omnium difficillimam* "). Il explique qu'il fallait un signe pour marquer une séparation intermédiaire entre le deux-points (" qui retarde trop la phrase ") et la virgule (" insuffisante "). Il donne cet exemple : " public, privé ; sacré, profane ; le tien, le sien ". On constate le souci d'un calibrage très fin du poids de chaque signe.

En réalité notre point-virgule est issu des pratiques de ponctuation des humanistes italiens, pratiques à leur tour disséminées par l'influente imprimerie vénitienne (qui vers 1500 produisait à elle seule un quart de tous les ouvrages imprimés en Europe).

A la complexe philosophie scolastique des XIIIe-XIVe siècles et à ses modes d'expression dominés par la logique, les humanistes opposent l'élégance et l'éloquence d'auteurs antiques qu'ils redécouvrent et imitent. Sans récuser sa dimension logique, ils demandent à la ponctuation de révéler visuellement, pour une lecture silencieuse, l'architecture oratoire de la phrase, avec toutes ses articulations, ses symétries, ses équilibres (là où les manuscrits scolastiques multipliaient, par exemple, les pieds-de-mouche : ¶ ). On utilise des signes existants, comme le point ; la *virgula suspensiva* (barre) ; le *punctus elevatus* (le futur deux-points) marquant une pause médiane ; et pour marquer une séparation à mi-chemin de ces deux signes, on crée une *virgula suspensiva* pointée (c'est-à-dire une barre avec un point au milieu). Il semble que ce soit ce dernier signe que transpose le point-virgule moderne de Bembo et d'Alde, d'après l'ouvrage de référence de l'historien Malcolm B. Parkes (*Pause and Effect*).



*Virgula suspensiva pointée. Italie, 1399.*

Quant au vieux *punctus versus* dont il usurpe la forme, il semble moins présent dans les textes italiens de la fin du XVème siècle. Il est toutefois peu probable que les inventeurs du point-virgule n'aient pas connu la physionomie quasi identique du *punctus versus*, omniprésent dans les manuscrits de l'époque romane, admirés et imités par les humanistes italiens.

Dans son traité de 1540, Etienne Dolet ignore le jeune point-virgule (à peine cinquantenaire alors), tout en qualifiant de " resveries " les signes dont il omet de parler. Pourtant il apparaîtra bientôt en France dans *Marguerites de la Marguerite des princesses* (1547), recueil de vers de Marguerite de Navarre. Il fallut quelques décennies au point-virgule pour sortir de la confidentialité, qui le menace de nouveau.

Ce qui serait dommage, comme en témoigne un exemple, entre mille : " J'essaie déjà depuis quinze jours, et j'ai employé, tour à tour, la froideur, le caprice, l'humeur, les querelles ; mais le tenace personnage ne quitte pas prise : ainsi il faut donc prendre un parti plus violent ; en conséquence je l'emmène à ma campagne. Nous partons après-demain. " (*Les Liaisons dangereuses*, lettre 113, Madame de Merteuil à Valmont).

Le point-virgule dévoile ici toute sa finesse. Il met la prose en musique, en encadrant d'autres signes (virgules, deux-points) ; il rythme aussi bien les trois temps du récit chronologique que l'articulation ternaire de la voix intérieure et analytique de la Marquise : tentative, impasse, nouvelle stratégie. Enfin, la traduction de sa pensée en action n'a plus besoin de ces raffinements typographiques ; un point suffit : " Nous partons après-demain. "

Fait curieux, le point-virgule se raréfie davantage en français qu'en anglais, comme en témoignerait une comparaison rapide de la presse dans les deux langues.

George Orwell, qui avait décidé en 1939 de se passer du point-virgule dans son roman *Coming Up for Air* (" I had decided about that time that the semicolon is an unnecessary stop ", explique-t-il dans une lettre du 22 octobre 1947), reviendra plus d'une fois sur cette résolution ; par exemple, dans ce passage de *The Lion and the Unicorn*, où il compare le cérémonial militaire prussien à l'anglais : "The goose-step [...] is simply an affirmation of naked power; contained in it, quite consciously and intentionally, is the vision of a boot crashing down on a face [...] In the British army the drill is rigid and complicated, full of memories of the eighteenth century, but without definite swagger; the march is merely a formalized walk". Le point-virgule permet par deux fois de rattacher à la première affirmation une conclusion personnelle plus tranchée ou imagée, qui complète l'assertion première. Il souligne la symétrie de la démonstration : si on le remplaçait par un point, on se retrouverait avec des phrases isolées à la queue-leu-leu ; la dichotomie serait brouillée.

Le lecteur perçoit, grâce à la ponctuation, l'arborescence de l'argumentation : le point-virgule met en évidence les bifurcations du raisonnement, la distribution des idées de part et d'autre ; c'est un signe quasi mathématique qui éclaire l'architecture de la pensée.

Le point-virgule affirme donc une continuité logique et chronologique, un lien, une fluidité entre les membres de phrase qu'il sépare, là où le point marquerait une rupture muette :

" L'on paissait à loisir ; la vie semblait charmante ; c'était une résurrection. " (Villiers de L'Isle-Adam, *Histoires insolites*, édition de 1888)

Dans l'exemple ci-dessus, le point aurait été bien moins expressif : il n'aurait que séparé trois phrases courtes comme une rafale d'affirmations isolées. Le point-virgule, au contraire, refuse de couper net les trois phrases ; il préfère leur donner une continuité, un liant qui accentuent

la douceur intemporelle de ce qui est décrit. Efficacité stylistique d'un signe qui parvient en une ligne, avec une grande économie de moyens, à exprimer la durée et la placidité mieux qu'une longue tirade descriptive.

Placidité... ou désarroi, comme dans cette séquence où le point-virgule joue parfaitement son rôle de chaînon narratif (tel qu'on peut le voir sur le manuscrit original de Flaubert) :

" Charles le supplia d'attendre encore un mois,  
le mois se passa ; l'argent ne vint pas ; et une note de  
75 francs, envoyée par la poste, tomba comme une bombe dans la maison Bovary. "

Les *Caractères* de La Bruyère sont peut-être la meilleure encyclopédie des usages du point-virgule :

" Amas d'épithètes, mauvaises louanges ; ce sont les faits qui louent , & la manière de les raconter. " (On a conservé l'orthographe d'origine ; édition de 1688.)

Le point-virgule introduit une reformulation, terme à terme, de la maxime ramassée du début ; il développe posément l'idée qui fuse ; c'est le signe de l'explicitation, ou, pour employer un terme moins barbare, de l'explication :

" Quelques femmes ont dans le cours de leur vie un double engagement à soutenir, également difficile à rompre & à dissimuler ; il ne manque à l'un que le contract, & à l'autre que le coeur. "

Le point-virgule déploie une proposition succincte à la manière d'un éventail, en explorant les nuances, les causes, les conséquences. C'est comme une seconde chance offerte par l'auteur au lecteur : on lui donne le détail, les clefs du théorème ; on précise, on décortique, on dissèque. Ou encore on ajoute une pointe finale, en manière d'esprit d'escalier, d'addenda, d'appendice à l'idée initiale :

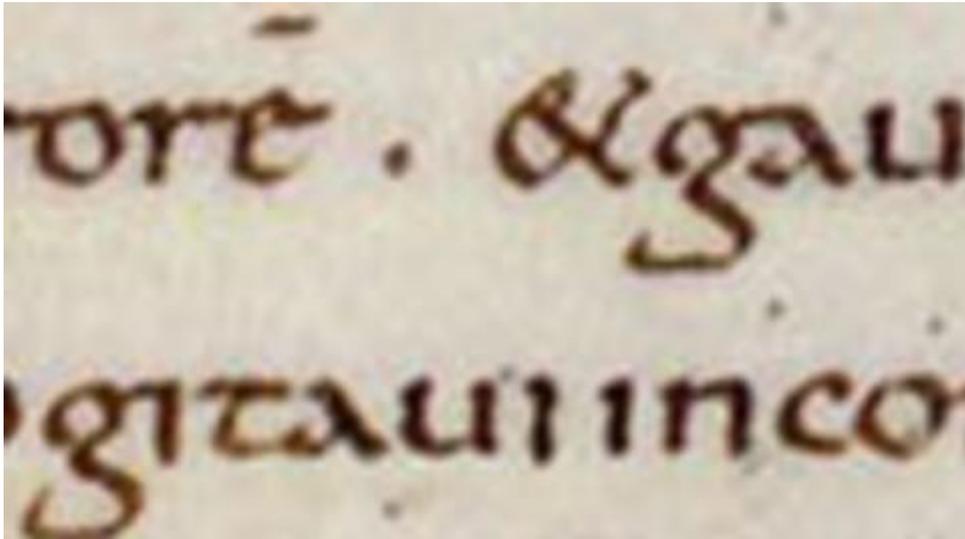
" Vous le croyez votre duppe ; s'il feint de l'estre, qui est plus duppe de vous ou de luy ? "

Comment ne pas plaindre les contempteurs du point-virgule ? L'un des plus grands livres de la langue française en fourmille ; dommage pour eux : " Tout le monde dit d'un sot, qu'il est un sot ; personne n'ose le luy dire à luy-mesme, il meurt sans le sçavoir, & sans que personne se soit vangé. "

Il est encore temps de savoir.

## LE POINT D'INTERROGATION : LE SACRE DE CHARLEMAGNE

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 24/07/2009 à 16:35



*Bible de Charles Le Chauve, IXe s (BNF). Ecclésiaste, II.2 : " J'ai dit du rire : folie ; et de la joie : que produit-elle ? ". Le signe (après le premier mot de la seconde ligne) n'avait alors que quelques décennies. Noter aussi l'usage du c majuscule après le point d'interrogation, qui en fait une ponctuation forte.*

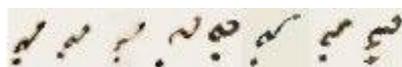
Monument vivant de l'écriture romane, le point d'interrogation mondialise la renaissance carolingienne - à l'insu de ses milliards d'utilisateurs.

On lit parfois que le point d'interrogation serait un Q avec un o au-dessous, soit les première et dernière lettres du mot latin *Quaestio* ; le point d'exclamation, un I avec un o au-dessous, comme le cri de joie latin *Io*. Ces explications, ingénieuses mais fausses, font sourire les paléographes.

Les points d'interrogation, apparus à la fin du VIIIe siècle, ressemblent plutôt à l'origine à un point surmonté d'un trait zigzaguant dardé vers la droite, figurant sans doute le mouvement ascendant (voire sinusoidal) de la voix.

L'Antiquité ne connaissait pas ce signe, se contentant de particules ou d'adverbes interrogatifs pour les questions. Le point d'interrogation grec, en forme de point-virgule, n'apparaît qu'au IXe siècle.

Le point d'interrogation carolingien fait partie d'un système de ponctuation né au VIIIe siècle : les *positurae*, qui marquaient les inflexions mélodiques et les pauses oratoires de la voix dans les textes destinés à la liturgie ou à la déclamation. Les travaux de Leo Treitler (*With Voice and Pen*, 2003) semblent avoir établi que ce point d'interrogation originel a inspiré certains neumes, premier système de notation musicale, alors qu'on aurait pu imaginer une influence en sens inverse.



*Echantillons de points d'interrogation, XIe-XIVe siècles. Le trait sinueux sera emprunté par le système musical des neumes, qui lui attribuera, suivant sa forme, des noms tels que quilisma ou porrectus.*

Ces *positurae*, proches parentes donc, sinon ancêtres des transcriptions primitives du chant grégorien, ont disparu du répertoire des ponctuations actuelles, quand elles n'ont pas pris des valeurs totalement distinctes. Le *punctus interrogativus* est la seule *positura* à nous être parvenue intacte depuis douze siècles ; l'imprimerie naissante se contente de la redresser et de l'arrondir.

Cette constance du point d'interrogation semble due à la non-ambiguïté, à la fonctionnalité, à l'évidence de son rôle. Adopté par des langues non-occidentales, comme le chinois, le hindi ou l'arabe (où il " regarde " dans l'autre sens, du fait de la lecture de droite à gauche), il est promis à une longue existence.

Cependant, son champ d'application était plus nuancé à ses débuts. D'une part, il pouvait aussi marquer l'exclamation, avant l'invention d'un signe spécifique au XIVe siècle. De l'autre, il possédait des variantes aujourd'hui disparues. Dans une lettre de l'an 831, le bénédictin Hildemar décrit à Ursus, évêque de Bénévent, l'usage du point d'interrogation (dont il n'est toutefois pas l'inventeur) : s'inspirant d'un passage de *La Doctrine chrétienne* où saint Augustin examine les divers types de questions (et les moyens d'éviter les ambiguïtés des Ecritures grâce justement à la ponctuation et la prononciation), Hildemar préconise trois signes d'interrogation distincts. L'un d'entre eux servira, quoique très rarement, pendant quelques siècles : le point d'interrogation en sens inverse marquant la question rhétorique (*percontatio*). Dans son traité sur la ponctuation occidentale, Malcolm B. Parkes montre deux exemples de ce " *punctus percontativus* " employé par des imprimeurs anglais à la fin du XVIe siècle.



*Punctus percontativus*

L'anecdote de la lettre de Hildemar à Ursus est significative de la réflexion linguistique menée dans les ateliers de copie (*scriptoria*) des abbayes carolingiennes. Cette " *Renovatio* " du IXe siècle, réforme ou renaissance des lettres, constitue ce qu'on nommerait aujourd'hui une politique culturelle et éducative, dont l'ordonnateur fut un érudit de York appelé auprès de Charlemagne à la fin du VIIIe siècle : l'Anglais Alcuin.

Voici ce qu'il recommandait à ses copistes, dans des vers affichés, au besoin, sur les murs des *scriptoria* :

Qu'ils divisent la phrase en lignes pour en dévoiler le sens,  
Et qu'ils placent chaque point à sa hauteur respective,  
Afin que le lecteur évite les contresens ou ne se taise même tout à coup  
Devant ses pieux frères dans l'église

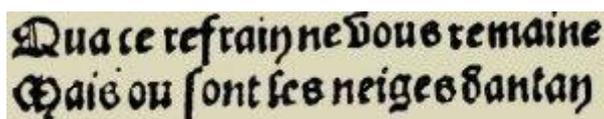
(*Per cola distinguant proprios et commata sensus,  
Et punctos ponant ordine quosque suo  
Ne vel falsa legat, taceat vel forte repente  
Ante pios fratres lector in ecclesia*)

Y a-t-il une pincée d'humour anglais précoce dans cette évocation du lecteur perdant le fil, trébuchant sur la phrase, paralysé enfin dans sa lecture ?

La ponctuation est l'un des dispositifs de restauration des textes de référence, antiques, sacrés, théologiques, profanes, philosophiques. Quelque 7000 manuscrits de l'époque sont parvenus jusqu'à nous. Sans ce premier programme massif de copie, de conservation, de transmission et de réflexion, l'humanisme et la Renaissance n'auraient pas été possibles. Les répercussions de cette *Renovatio* sont sensibles jusqu'à aujourd'hui, ne serait-ce que par le recours quotidien, sur des millions de pages imprimées, à des typographies issues de la minuscule caroline et, plus modestement, par l'usage planétaire du point d'interrogation, avec ses variantes ou adaptations.

Comme, par exemple, le point *renversé* (¿) ibérique (et catalan), annonçant le début d'une question, issu d'une recommandation de 1754 de l'Académie royale espagnole. Les inversions du type " a-t-il " sont rares dans cette langue économe de pronoms personnels. Dès l'époque carolingienne, pourtant, on marque parfois avec un signe spécifique le début d'une question, notamment en Italie (Bénévent). Le dispositif espagnol permet du reste de débiter la question par une exclamation pour la finir par un point d'interrogation : " ¡*Qué tan sabio te crees?* ", " Te crois-tu si savant que cela ? ". Mais cette combinaison reste rare. (Depuis 1993, la Catalogne récuse officiellement la pratique, si castillane, du point d'interrogation renversé...)

" Comment ne pas apprécier le dynamisme inhibitif ou éruptif que dégage le signe typographique ? Quelle question réussirait à aboutir sans la volute à son terme du point d'interrogation, pareil au "*lituus*" [crosse] des anciens augures, ou simplement à une oreille tendue ? ", demandait Claudel à Aragon en 1945, lui reprochant de dépouiller ses poèmes de toute ponctuation pour sacrifier à " une mode inexplicable ". Claudel admet pourtant l'économie de certains signes en poésie : " nous souffrons de l'arrêt brutal, de l'intervention logique, du suspens pédantesque, du point et de la virgule " (*Accompagnements ; Oeuvres en prose*, La Pléiade, p. 575). Mais il affirme sa prédilection pour les points d'exclamation et d'interrogation.



Villon, *Le grant testament Villon et le petit, son Codicille, le Jargon et ses Balades*.  
Edition de 1497

Or les premiers recueils de vers imprimés sont parfois aussi avarés de signes que la poésie moderne. Le point d'interrogation qui nous paraît, par exemple, la quintessence même de *la*

*Ballade des dames du temps jadis* de Villon, manque dans les premières éditions. " Mais où sont les neiges d'antan " se suffit à lui-même ; question ou exclamation ?

## POINTS D'EXCLAMATION ET DE SUSPENSION: CRIS ET CHUCHOTEMENTS

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 30/07/2009 à 12:41

*Coluccio Salutati, De nobilitate legum et medicine, 1399 (BNF). Première utilisation d'un point d'exclamation (avant le dernier mot). D'après l'historien Malcolm B. Parkes, Salutati a révisé lui-même la ponctuation de ce manuscrit. Ligne 2 : " Je vous le demande instamment à toi et à d'autres médecins ; je vous prie de me répondre ! " ; comparer avec le point d'interrogation ligne 1. Le point d'exclamation souligne ici l'apostrophe (aux médecins), procédé oratoire destiné à instaurer un dialogue fictif de manière à animer et à dramatiser l'argumentation. Noter la virgula suspensiva (barre) après les premiers mots des lignes 1 et 2 et la virgula pointée (sorte de point-virgule précoce) au centre de la ligne 2. Coluccio Salutati, De nobilitate legum et medicine, 1399 (BNF). Première utilisation d'un point d'exclamation (avant le dernier mot). D'après l'historien Malcolm B. Parkes, Salutati a révisé lui-même la ponctuation de ce manuscrit. Ligne 2 : " Je vous le demande instamment à toi et à d'autres médecins ; je vous prie de me répondre ! " ; comparer avec le point d'interrogation ligne 1. Le point d'exclamation souligne ici l'apostrophe (aux médecins), procédé oratoire destiné à instaurer un dialogue fictif de manière à animer et à dramatiser l'argumentation. Noter la virgula suspensiva (barre) après les premiers mots des lignes 1 et 2 et la virgula pointée (sorte de point-virgule précoce) au centre de la ligne 2. DR*

Le point d'exclamation naît sous la plume d'humanistes férus d'éloquence. Les points de suspension, chez des imprimeurs passionnés de théâtre. Signes expressifs, ils sont aussi faciles à utiliser que difficiles à doser.

Si les signes avaient une nationalité, le point d'exclamation serait italien. Il apparaît près de six siècles après son faux jumeau le point d'interrogation. Vers 1360, l'auteur d'un *Ars punctuandi* (art de ponctuer), Iacopo Alpoleio da Urbisaglia, se revendique l'inventeur de *punctus admirativus*, barre penchée à la droite, avec deux points alignés au-dessous.

Hypothèse : ce symbole s'inspire-t-il de son sosie, le *scandicus*, notation musicale primitive (neume), marquant des notes ascendantes ? Cela expliquerait les deux points sous la barre : dans le neume, ils figurent deux sons suivis d'un son plus important (trait).

Ces signes musicaux constituaient des graphismes connus, puisque les chanteurs apprenaient par cœur des tableaux de neumes, reproduits dans plusieurs manuscrits de siècle en siècle. On peut donc imaginer que Iacopo Alpoleio da Urbisaglia se serait servi d'un symbole familier, dont le seul nom évoque une intonation ascendante et expressive de la phrase. Il ne fait lui-même aucune allusion au *scandicus*, mais explique son invention par le besoin d'attribuer un signe spécifique à la phrase exclamative ou admirative, que seul le point d'interrogation pouvait ponctuer jusqu'alors, à titre exceptionnel.



Forme du point d'exclamation d'origine ; identique au neume *scandicus* (« ascendant ») du chant grégorien (Xe siècle), dans sa graphie cursive.

S'il y eut emprunt aux neumes pour marquer l'exclamation, ce serait un juste retour des choses, puisque au IXe siècle le point d'interrogation avait inspiré, à l'inverse, certaines de ces notations musicales.

Il est possible également que le double point sous la barre soit destiné à éviter la confusion avec un autre signe de ponctuation, le punctus elevatus (pause médiane) dont la physionomie était proche : un point unique surmonté d'un accent aigu.

Il semble en tout cas peu vraisemblable que l'identité de formes entre le scandicus et le point d'exclamation originel soit fortuite.

La première application attestée du signe remonte à 1399, sous la plume de Coluccio Salutati (1331-1406), chancelier de Florence. Orateur, auteur, bibliophile, disciple de Pétrarque et redécouvreur des Lettres familières de Cicéron, cet humaniste incorpore la ponctuation dans sa réflexion linguistique et rhétorique. On lui doit à la fois le point d'exclamation et les premières parenthèses - produisant tous deux l'illusion du discours direct, à une époque où on lit désormais pour soi, en silence.

Ce signe restera rare à ses débuts, même s'il entre assez vite dans la nomenclature de la ponctuation. En 1540, Etienne Dolet le définit ainsi : « l'admiratif [...] eschet en admiration procedante de ioye ou de detestation de vice et meschanceté faicte. Il conuient aussi en expression de soubhait et desir. Brief : il peult estre partout où il y a interiection ». Ronsard en usera abondamment (87 fois dans La Franciade, d'après le décompte de Denis Bjaï, auteur d'une étude sur ce texte).

Signe d'avant-garde donc, devenu aujourd'hui le symbole des abus de la ponctuation expressive. Il fourmille dans les écrits intimes et les genres dits mineurs. Il hurle sous forme de massue dans la bande dessinée, hèle dans les affiches, insiste en bataillons serrés dans le courrier électronique. Autoritaire, il alarme dans la signalétique, avertit sur l'écran d'un ordinateur, ironise en marge d'une copie.

Il ponctue les slogans sur les banderoles des manifestants de tous pays et de toutes langues (y compris en caractères non latins).

« A la place de tous ces points d'exclamation, mettez des coups de poing solidement appliqués sur la tête, et vous aurez une idée de l'exercice auquel se livrait le brave Dick en parlant ainsi », écrit Jules Verne dans Cinq semaines en ballon.



*Banderoles de manifestants (Malaisie, Inde, Corée du Sud, Israël). Points d'exclamation (et d'interrogation, dans l'avant-dernière ligne).*

Dans les publications savantes, le point d'exclamation fait figure de pestiféré, de par son expressivité même. Claudel, au contraire, l'exalte : « Il y a du vrai dans ce propos de Mallarmé qui ne voyait rien de plus beau qu'une page blanche bien ponctuée ! Un point d'exclamation

tout seul au milieu d'une grande page blanche, cela est tout un poème » (Accompagnements ; Oeuvres en prose, La Pléiade).

L'incipit du Horla de Maupassant en fournit une illustration aussi discrète qu'angoissante : « Quelle journée admirable ! »

Expressif, il prête aussi le flanc à l'ironie ou à l'autodérision, comme l'observe Lautreámont : « Quoique l'on pourrait mettre un point d'exclamation à la fin de chaque phrase, ce n'est peut-être pas une raison pour s'en dispenser ! ». Les Chants de Maldoror ne s'en privent pas, mais les signes s'insinuent là où l'on s'y attend le moins : « Il me semble que cette injure ne doit pas (ne doit pas !) disparaître du souvenir si facilement. Si facilement ! » L'exclamation, parfois entre parenthèses, fait bégayer la phrase dans une écholalie qui en souligne l'ironique platitude.

Quant aux points d'exclamation multiples, on en trouve un usage relativement précoce chez Walter Scott, souligné par le commentaire de l'auteur :

“ Frae Kippletringan !!! ” in an exalted tone of wonder, which we can but faintly express by three points of admiration.

Walter Scott, *Guy Mannering* (1815). « "De Kippletringan !!!" répondit-elle avec un ton de stupeur que nous ne pouvons exprimer que faiblement par trois points d'exclamation. »

On retrouve ce triplement du signe (renforcé de surcroît par trois points d'interrogation) chez un maître du style véhément :

« Oui, mais si le Mieux est vraiment le Mal nous allons être forcés de reconnaître que le Bien, à son tour, est aussi le Mal, d'une façon très-incontestable, puisque tous les hommes avouent qu'il est lui-même mieux que le Mal qui est le Mieux et que, par conséquent, il est mieux que le Mieux qui serait alors le Pire!!!??? » (Léon Bloy, *Exégèse des lieux communs*, édition de 1902 ; il est question ici de la formule « le mieux est l'ennemi du bien »).

Dans son étude sur la ponctuation, Jacques Drillon rappelle, qu'il fallait être un Céline pour faire de la profusion des signes expressifs d'exclamation et de suspension un véritable système stylistique, haletant et ricaner : « Céline ne veut pas que la phrase s'arrête. Il la fait donc courte, et ponctue au plus fort *toujours* ; ainsi les éléments s'enchaînent à même hauteur, et alimentent une tension qui jamais ne se relâche. » « Mes trois points », explique Céline, sont « indispensables à mon métré ! [...] Pour poser mes rails émotifs !...[...] Ils tiennent pas tout seuls mes rails !... Il me faut des traverses ! ».

Les points de suspension ont eux été popularisés au début du XVIIe siècle par le théâtre imprimé. D'après le chercheur Alain Riffaud, une suite de points est apparue aux éditeurs comme une solution typographique pour représenter l'interruption dans un dialogue : véritable « didascalie graphique », ou indication scénique. Au XVIIIe siècle, ce « point d'omission » ou « point interrompu » peut encore compter plus de trois points. L'anglais trouve à ce signe un petit air étranger, puisque l'un de ses noms est *French dots* ; il leur préfère le tiret.

Non , non , ferrez tant que vous pourrez....  
hai ! je creve... ma taille m'est plus chere que  
ma fanté... ferrez fort.... je creve.

*Corneille, Méliete, 1633. Le signe, à peine âgé d'une dizaine d'années, comporte ici quatre points. Le Théâtre de Gherardi, 1717. Recueil de comédies italiennes d'Evariste Gherardi. Noter la prolifération du signe près d'un siècle plus tard.*

Quelques décennies après l'acclimatation des points de suspension, on observe une grande facilité, sinon un abus, dans leur usage.

Il n'est pas rare que cette suite de points soit utilisée de façon suggestive, comme un dispositif d'autocensure lâchant la bride à l'imagination du lecteur. Pour peu qu'on lise des romans plus que centenaires, on garde forcément le souvenir d'une page où le récit cède la place à une ou plusieurs lignes de points, à l'instant crucial... On se surprend parfois à regretter ces pointillés surannés (utilisés dès le XVIIIe siècle), lorsqu'on lit aujourd'hui des scènes d'une verdeur aussi boursouflée que maladroite. La *Literary Review* britannique inventa en 1993 le prix littéraire de la balourdise érotique (*Bad Sex in Fiction Award*), qui récompense tous les ans la page scabreuse la plus malencontreusement bouffonne. Un bon usage de la ponctuation expressive n'aurait-il pas épargné au lauréat une réputation involontaire d'auteur comique ?

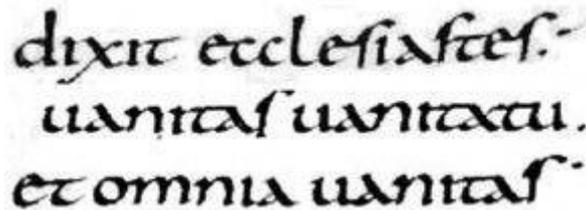
## DEUX-POINTS ET GUILLEMETS : LE " PROCES-VERBAL "

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 07/08/2009 à 10:27

Signes redoutables par leur précision et la densité de leurs valeurs, le deux-points et les guillemets tiennent à eux seuls un discours rationnel, jamais très éloigné du commentaire critique.

Rien ne prédestinait " deux-points " à former attelage avec " ouvrez les guillemets ".

Le double point est l'un des signes les plus anciens. Sur un papyrus du *Phédon* de Platon daté du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, c'est la seule ponctuation forte employée. On le repère aussi sur les stèles grecques. Il s'agit alors d'une ponctuation doublée, renforcée. Notre deux-points, dérivé du *punctus elevatus* médiéval (point surmonté d'un accent aigu), marque au départ une séparation médiane entre deux membres de phrase ayant une signification en eux-mêmes, mais qui ont besoin d'être reliés pour former un sens complet. Il appartenait au système des *positurae*, signes servant à rythmer la lecture orale et publique, liturgique en particulier.



dixit ecclesiastes.  
uanitas uanitati.  
et omnia uanitas.

" L'Ecclésiaste dit : vanité des vanités, et tout n'est que vanité " L'usage du *punctus elevatus* correspond ici à celui de notre deux-points : l'annonce ou l'énonciation ; mais il donne surtout une accentuation oratoire de la phrase pour une lecture orale : une pause médiane avec une élévation de la voix signalant que la phrase n'est pas finie, mais qu'elle est reliée à ce qui suit. Noter aussi l'emploi des points à différentes hauteurs : ligne 2, un point bas ou *subdistinctio*, équivalent de notre virgule ; ligne 3, le point haut ou *distinctio*, à valeur de point final. XI<sup>e</sup> siècle.

L'imprimerie normalise très vite le *punctus elevatus* en transformant son accent en un second point, aboutissant au signe actuel. Certains imprimeurs reproduisent toutefois la vieille forme manuscrite du signe (point-accent), notamment dans le premier livre imprimé en France (à Paris, rue de la Sorbonne) : les *Epistolae* de Gasparino Barzizza (1470), qui emploient non seulement le *punctus elevatus*, mais aussi le *punctus versus* (équivalent d'un point final et sosie du point-virgule).

Dans le traité d' Etienne Dolet (1540), le deux-points " tient le sens en partie suspens ". Ses exemples seraient aujourd'hui ponctués tantôt d'un point-virgule (que Dolet ignore), tantôt d'un deux-points, voire d'une virgule.

S'il est omniprésent dans les premiers imprimés, c'est qu'il resta longtemps l'unique signe de séparation médiane (avant l'acclimatation du point-virgule) ; les *Essais* de Montaigne en sont truffés, comme, près d'un siècle plus tard, les maximes de La Rochefoucauld. Le point-virgule y fait des apparitions beaucoup plus espacées. " Il y a deux sortes de constance en Amour : L'une vient de ce que l'on trouue sans cesse dans la personne que l'on aime de nouveaux sujets d'aimer : & l'autre vient de ce qu'on se fait vn honneur d'estre constant. " (*Réflexions morales*)

de M. de La Rochefoucauld, 1666). Aujourd'hui ce second deux-points serait un point-virgule ; l'auteur emploie d'ailleurs très fréquemment un " et " après un deux-points, comme le faisait Etienne Dolet - ce qui paraîtrait maintenant incongru.

Par sa fréquence et sa polyvalence en tant que ponctuation médiane, le deux-points connaît son heure de gloire au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est peut-être le signe-roi de la Renaissance.

La spécialisation du deux-points dans l'un de ses anciens rôles, à savoir l'annonce ou l'énonciation, remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi resté ce chaînon logique très dense, tenant lieu, à lui seul, de lien causal, explicatif ou chronologique. La juxtaposition de deux propositions à l'aide d'un deux-points au lieu d'une cheville (car, par conséquent, alors...) produit ce sentiment de liaison logique implicite, puisque un point aurait pu, autrement, scinder nettement les membres de phrase en deux propositions plus isolées. Liaison implicite d'autant plus riche que son interprétation (cause, conséquence, succession...) est laissée à l'imagination du lecteur.

Le deux-points a donc perdu depuis l'âge classique une part de son universalité et de son ubiquité, mais non sa polyvalence ; il a gagné en précision, grâce à un partage des tâches avec le point-virgule.

DE NOTIS IURIDICIS: Quaedam autem

*Détail d'un manuscrit (XII<sup>e</sup> s.) des Etymologies d'Isidore de Séville (VII<sup>e</sup> s.).  
Bibliothèque Municipale de Tours. Ici l'usage du deux-points semble correspondre à  
l'actuel : l'annonce. Mais il serait plutôt, dans cette tête de chapitre, une  
ponctuation doublée ou renforcée, forte comme un point (car il ne comporte pas  
l'accent du punctus elevatus ; il est, de surcroît, suivi d'une majuscule).*

Quant aux guillemets, croire qu'ils ont été inventés ex nihilo au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est oublier que les premiers imprimeurs héritent des pratiques séculaires des copistes. On doit à l'Antiquité grecque un arsenal de signes critiques à l'aide desquels les commentateurs (scoliaïstes) annotaient les textes. Entre ces scoliasistes et le Moyen Age, un passeur de poids : Isidore de Séville, auteur des *Etymologies*, somme encyclopédique en 448 chapitres écrite dans l'Espagne wisigothique du début du VII<sup>e</sup> siècle. Ouvrage de référence, y compris pendant la Renaissance, qui en donna de nombreuses rééditions.

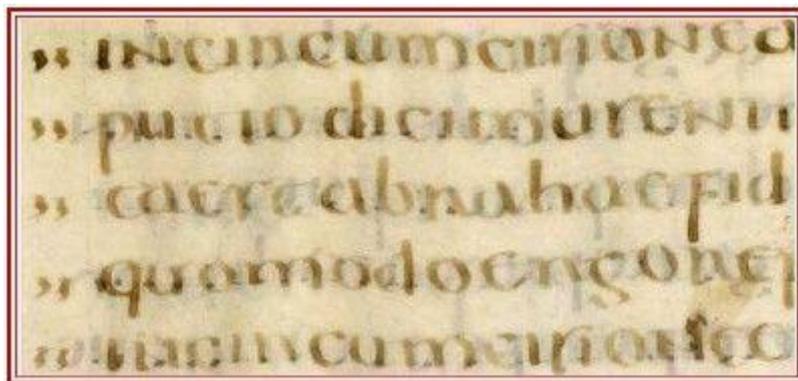
Dans le chapitre sur les symboles graphiques, Isidore évoque la *diplè* (chevron, en grec) : " > Diplè : nos copistes placent ce signe dans les livres des gens d'Eglise pour séparer ou pour signaler les citations tirées des Saintes Ecritures ". (Quand un lecteur d'aujourd'hui trace une petite pointe de flèche en marge d'un livre, il refait à son insu un geste plusieurs fois millénaire.)

L'auteur cite pas moins de sept variantes de la *diplè* utilisées par les Grecs pour divers types d'annotations critiques : par exemple, une *diplè* avec un point au centre servait à distinguer l'Olympe-montagne de l'Olympe-séjour-des-dieux, etc.

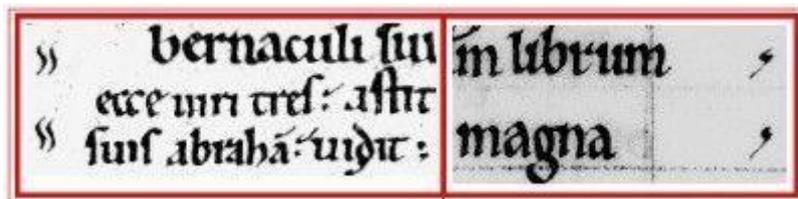
> Diple hanc scriptores nostri apponunt in libris ecclesiasticorum  
 ut rozi ad separanda et demonstranda  
 testimonia sanctorum scripturarum

Détail d'un des nombreux manuscrits (daté ici du XIIe s.) des *Etymologies* d'Isidore de Séville (VIIe s.). Définition de la diplè, ancêtre des guillemets : " > Diple : Hanc scriptores nostri apponunt in libris ecclesiasticorum virorum ad separanda et demonstranda testimonia sanctorum scripturarum. " Bibliothèque Municipale de Tours. (Les deux premières lignes n'en font qu'une dans le manuscrit original : on l'a scindée pour pouvoir agrandir le texte à des fins de lisibilité.)

Ce signe, simple ou double, figure dans de nombreux manuscrits médiévaux de théologie, d'abord pour citer les Ecritures, et plus tard les Pères de l'Eglise eux-mêmes. L'historien Malcolm B. Parkes en reproduit des exemples précoces : dans *De Trinitate* d'Hilaire de Poitiers, au VIe siècle ; ou encore dans un manuscrit du VIIIe siècle de Bède le Vénérable, où le chevron (*diplè*), tracé six fois le long des citations sur la marge de gauche, prend déjà des allures d'arc de cercle ou de virgule. Pour notre part, nous avons trouvé quelques exemples médiévaux du signe qui le montrent très tôt sous la forme doublée qui nous est aujourd'hui familière :



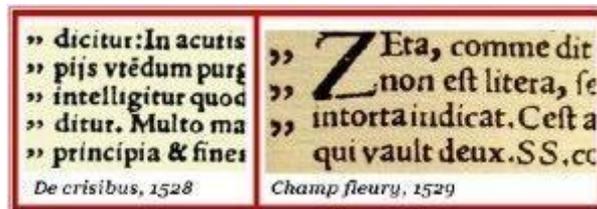
Une recherche personnelle nous a permis de trouver une diplè doublée dans un manuscrit des Ve-VIe siècles (Origène, Commentaires sur les épîtres de Saint Paul).



Diplè double et simple dans des manuscrits français des XIIe et XIIIe siècles. Ces ancêtres des guillemets figurent le long des marges d'ouvrages de théologie, lorsque des textes sacrés sont cités. Les imprimeurs ne feront que reprendre et perfectionner ces pratiques.

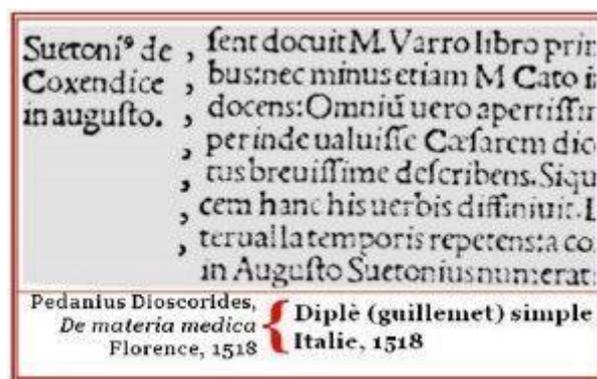
Les premiers guillemets imprimés en France datent des années 1520-30 : on cite habituellement *Champ fleury*, savant traité sur l'écriture publié en 1529 par l'imprimeur et humaniste Geoffroy Tory. Mais une recherche permet de trouver des guillemets en 1528 (Galien, *De crisibus*). Ce sont dans les deux cas des doubles virgules ; leur localisation sur la marge des pages montre bien leur parenté avec l'antique *diplè*.

L'édition de 1549 de *Champ fleury* leur préfère les italiques (inventées en 1501 par le Vénitien Alde Manuce). Les imprimeurs français se montrèrent précurseurs dans ces combinaisons de polices. En s'insérant dans un texte écrit en caractères romains, les italiques firent pendant des siècles une sérieuse concurrence aux guillemets, ce qui explique la relative rareté de ces derniers à l'âge classique.



Claude Galien, *Libri tres de crisisibus*, 1528 (chez Chrétien Wechel, imprimeur brabançon installé à Paris) et Geoffroy Tory, *Champ fleury*, 1529. Parmi les premiers (sinon les premiers) guillemets imprimés en France. Noter que dans la traduction latine de Galien, on trouve déjà le dispositif "deux-points ouvrez les guillemets".

Avant ces exemples français, une recherche aléatoire nous a permis de trouver des exemples comme le suivant, en 1518, avec des guillemets simples :



Enfin, un récent article du chercheur Giordano Castellani fait encore reculer la date des premiers guillemets imprimés : dès 1483 (ou 1484) dans *Orationes et opuscula* de l'humaniste Francesco Filelfo (1398-1481). Preuve supplémentaire de la créativité de l'imprimerie italienne de la Renaissance.

En 1540, Etienne Dolet ne cite pas les guillemets (le mot n'existait pas encore). Il les évoque sous le chapitre des parenthèses : " *Sans aulcune vigueur de Parenthese on trouue quelquesfois vn demy cercle en ceste sorte ) ou ainsi ], et cela se fait quand nous exposons quelque mot, ou quant nous glosons quelque sentence d'aulcun autheur Grec, Latin, Francoys ou de toute autre langue* ". De fait, dès la fin du XVe siècle, on se servait parfois des parenthèses ou des crochets pour séparer les citations du texte principal. En voici un exemple tiré d'un ouvrage de 1578 :

**Irenee l'appelle [ le fondement & la colonne de nostre foy. ] Tertullian. [ Otez, dit il, aux**

Il est curieux que très tôt on ait presque trouvé la solution qui s'imposerait à l'imprimerie moderne : un signe ouvrant, un fermant, tous deux insérés dans le texte même. Tentative avortée, sans doute pour trois motifs : les parenthèses sont déjà bien établies dans leur rôle actuel, assez différent de la citation ; la *diplè* marginale paraît plus légitime par son ancienneté que les parenthèses ou les crochets ; et, surtout, les italiques séduiront davantage jusqu'au XVIIIe siècle.

En tout cas, ceux qui disent aujourd'hui " entre parenthèses " pour " entre guillemets " ont une excuse.

L'étymologie des guillemets est controversée, voire fantaisiste : déformation de *Guillaume*, nom du mystérieux imprimeur qui les aurait inventés ; mais personne n'a vu ses livres ni ses guillemets. On sait, par ailleurs, que le signe précède de plusieurs siècles l'invention de l'imprimerie...

Le mot lui-même peut être attesté dès 1672 : les " *guilmets* " sont " ces virgules renversées qui se mettent à la marge " (*Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*). Renversées, sans doute pour éviter une confusion avec la virgule, car la véritable particularité de l'usage français est de placer les guillemets sur la ligne même, et non en hauteur, à "l'anglaise". Tant que ces doubles virgules restent confinées le long de la marge, elles peuvent être renversées ou non. Avec l'invention des guillemets fermants au XVIIIe siècle, et surtout avec l'entrée du signe dans le corps même du texte, le dispositif (( )) se généralise. Le point des virgules disparaît. On obtient des demi-cercles en vis-à-vis, ressemblant à des mini-parenthèses doublées, dont la forme peut devenir plus ou moins angulaire à partir de la fin du XVIIIe siècle.

Ces pratiques d'imprimerie se sont figées tardivement, qu'il s'agisse de guillemets dits " français ", "anglais" ou „allemands"...

Pointus, nos guillemets ont un grand avantage : ils évoquent involontairement la forme de l'antique *diplè*.

Que l'on prenne au hasard un livre imprimé en France entre le XVIe et le XIXe siècle : jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, on tombera sur des guillemets en forme de virgules (le long d'une des marges) ; au XIXe, généralement des doubles demi-cercles (plutôt à l'intérieur du texte); au tournant des XIXe et XXe siècles, les guillemets franchement pointus se multiplient, sans évincer pour autant les demi-cercles, qui semblent d'un usage plus fréquent. Voilà ce qui serait la règle générale (comportant sans doute des exceptions).

En mars 1857, dans sa correspondance avec Auguste Poulet-Malassis, qui allait éditer *Les Fleurs du mal*, Baudelaire revient à plusieurs reprises sur une particularité typographique qui le hérissé : " Vos guillemets singulièrement retournés. Est-il nécessaire d'en mettre tout du long ? ". On voit que la débauche du signe sur toute la marge, et leur forme de virgules, à la façon du siècle précédent, ne sont plus du tout au goût du jour, aux yeux du poète. De fait, l'éditeur l'écoute : ses guillemets seront arrondis (( )) et n'apparaîtront, sobrement, qu'au début et à la fin des citations.

Citation ou pilori ?

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le discours direct eut les honneurs des guillemets, naguère voués aux citations d'autorités. Faut-il, en extrapolant, déduire que l'ère de l'humanisme met la parole profane quasiment à égalité avec la parole d'autorité ?

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle au moins, les guillemets ne servent qu'à la citation au sens strict : extraits de textes ou de discours direct (réel ou fictif). Le fait même qu'ils se situent sur la marge empêche les guillemets de mettre en valeur un simple mot dans le corps du texte : on recourt dans ce cas aux italiques.

A partir du moment où ils quittent la marge, les guillemets ne sont plus obligés de citer une source ; ils peuvent souligner un usage particulier du langage - citer la langue elle-même, en quelque sorte. Les italiques ne comportaient pas cette notion implicite d'apport extérieur à la parole de l'auteur, propre au signe de citation.

Bien utilisés, ces guillemets, qu'on pourrait appeler linguistiques, peuvent se combiner avec l'italique de façon assez fine :

" On n'a pas idée des conversations que peuvent avoir entre eux un (...) illustre et un (...) éminent, si chacun parle d'autre chose que sa spécialité [...] Si j'ajoute qu'il n'est pas tout à fait sûr que ces éminents soient tous, dans leur spécialité, aussi capables que je l'ai supposé au début, on arrive à une "élite" qui en fait est composée, pour une bonne part, de *pauvres types*. " (Montherlant, *Carnets 1930-1944*, p. 366 ; Gallimard).

Les guillemets du mot " élite " sont les stigmates de l'idée reçue, le cadre de la façade sociale, la marque du langage consensuel de l'opinion publique. Les italiques de *pauvres types* ne citent personne : elles soulignent la réalité implicite masquée par les guillemets, aux yeux de l'auteur. Elite en toc : d'authentiques pauvres types.

A quoi s'ajoutent les parenthèses renfermant des points de suspension, qui brocardent la nature " facultative " des titres ronflants de ladite élite : véritable guenille typographique. Ponctuation féroce.

Instrument de satire linguistique, les guillemets se mettent donc à proliférer...

Ils quittent même les deux dimensions du papier. Mains en l'air, doigts en V, repliés en crochets... les guillemets passent aujourd'hui de l'écrit à l'oral : étonnant effet de boomerang de la parole à la graphie, puis de la graphie à la parole - et au geste. Décrite dès 1927, cette mimique américaine en vogue depuis le milieu des années 80 tourne vite au tic : *air quotes*, guillemets volants - sinon urticants, par leur affectation d'une ironie d'autant plus inopérante qu'elle est souvent permanente. Le geste prétend marquer un recul critique par rapport à la parole énoncée ; équivalent de l'expression " au deuxième (ou énième) degré " ou à une réserve du type " ...entre guillemets, bien sûr ! ", ajoutée aussitôt après des propos jugés suspects, risibles, surfaits, épineux ; non assumés en tout cas.

De fait, l'usage actuel des guillemets permet à la fois de prétendre citer un texte incontestable, reproduction non-travestie d'un propos brut et " sourcé " -- c'en est l'usage professionnel,

journalistique, universitaire, juridique ; et, à l'inverse, de mettre en question des mots qu'on tient à distance ou en respect grâce à une ponctuation devenue expressive, à la façon des points de suspension ou d'exclamation.

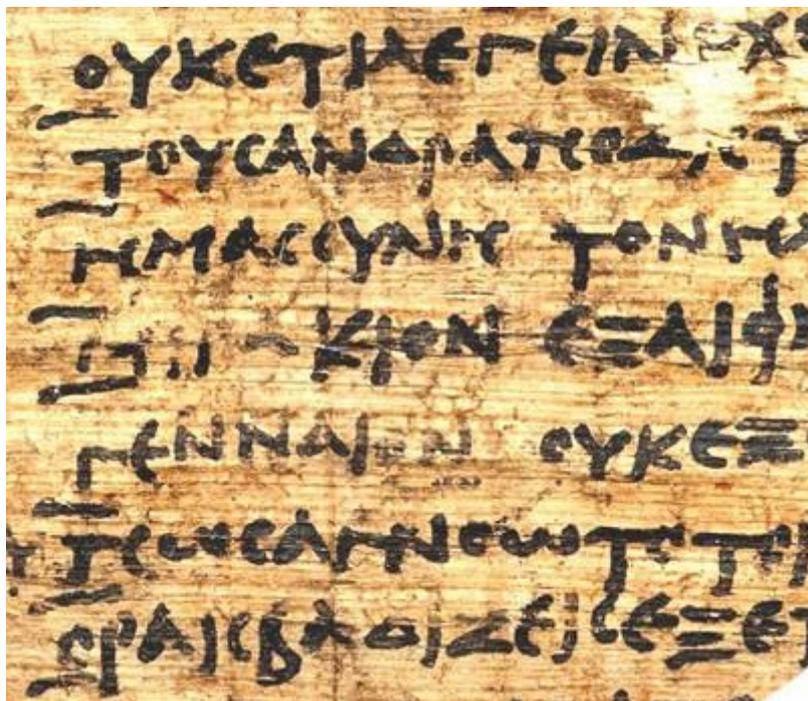
Les guillemets sont donc devenus une figure de rhétorique, une forme typographique de la prétérition : ils nous permettent de mentionner une chose sans avoir l'air d'y toucher, à la façon des tournures du type " *sans parler de, pour ne pas le nommer, ça va sans dire...* ". Soit manque d'estomac, soit dérision - soit enfin circonspection, lorsqu'on perçoit le langage comme un champ de mines.

En somme, parole absolutiste sacralisée par des guillemets solennels ; relativisée par des guillemets précautionneux ; mise en boîte par des guillemets narquois ; stigmatisée par des guillemets accusateurs. Réservés d'abord à citer des autorités incontestées. Puis à dénoncer une simili-vérité, à mesure que la majesté de la parole devenait fantomatique. Guillemets si indissociables d'une conception du langage qu'ils servent d'outil philosophique chez Nietzsche, par exemple, ou de concept central chez un Derrida.

## TIRETS ET PARENTHESES, OU LE FOR INTERIEUR

Par Pedro Uribe Echeverria, publié le 12/08/2009 à 17:03

Signes de la digression et de l'incise, multiplicateurs des voix et des registres, le tiret et les parenthèses coïncident pleinement avec notre goût de la discontinuité.



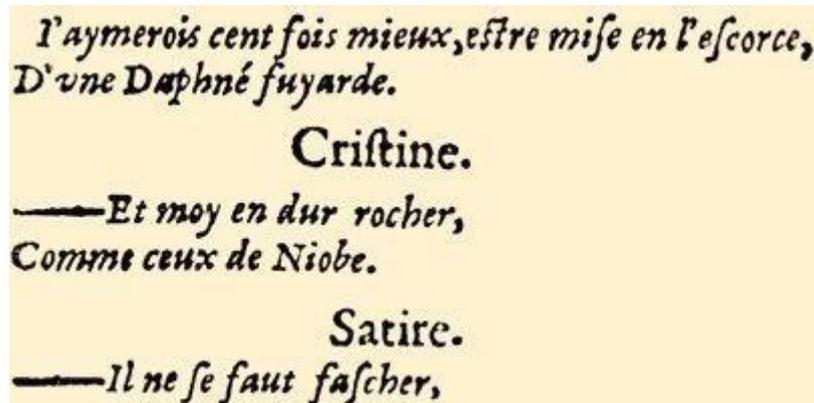
Détail du papyrus des Sicyoniens de Ménandre (IIIe s. av. J.-C.). Institut de papyrologie (Sorbonne). Le tiret (*paragraphos*) s'intercale entre les répliques des personnages.

Dernier-né des signes, le tiret -- à peine âgé de trois siècles, frais débarqué d'Albion ? En réalité, l'une de plus anciennes ponctuations -- la seule dont parle Aristote dans sa *Rhétorique* : la (sic) *paragraphos* est un petit trait de séparation entre deux tirades. Pour le philosophe, c'est au rythme, et non à ce seul signe graphique, qu'il revient de marquer la fin d'une phrase. La polémique sur le rôle de la ponctuation est donc ancienne : elle doit être un complément et non un substitut du langage.

Cette *paragraphos* distinguait en particulier les répliques des différents personnages du théâtre antique. En témoignent les papyrus qui sont arrivés jusqu'à nous -- comme ceux d'une comédie de Ménandre, *Les Sicyoniens*, retrouvés dans des fouilles conduites en 1901 en Egypte ; les cartonnages qui revêtaient des momies contenaient des fragments de textes grecs... Le professeur Alain Blanchard, qui a restauré, traduit et édité ces fragments du IIIe siècle avant Jésus-Christ, précise qu'à la différence du tiret des dialogues modernes, la *paragraphos* s'intercale entre les répliques au lieu d'introduire la prise de parole. D'autres papyrus, comme les fragments d'*Antiope*, pièce perdue d'Euripide, comportent le même signe.

Comment ne pas s'étonner qu'à 2000 ans d'intervalle la transcription du dialogue use d'un procédé si proche de nos tirets ?

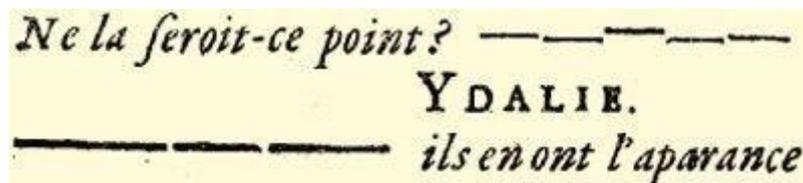
On attribue communément l'introduction du tiret dans la prose dialoguée aux *Contes moraux* de Marmontel (1761), sous l'influence anglaise du roman à succès de Samuel Richardson, *Clarissa* (1748). Une recherche nous a cependant permis de trouver des exemples français beaucoup plus précoces :



André Ybot, *L'image de la constance. Les justes plaintes de Nerine et sa compagne sur la variété d'Amour* (Lyon, 1609)

Au début du XVIIe siècle, les imprimeurs tentaient une transposition plus réaliste du rythme des dialogues théâtraux, à l'aide de dispositifs tels que les tirets ou les points de suspension. Interruption d'une réplique, annonce de la réplique suivante, la frontière est ténue : ces tirets se confondent.

Ce rôle d'interruption n'était pas neuf : le Moyen Âge utilisait le tiret comme ponctuation finale alternative. Le grammairien Buoncompagno (1165-1240) cite cette *virgula plana* (trait horizontal) dans un traité de ponctuation.



Racan, *Bergeries*, 1625. Exemple cité par Alain Riffaud. On voit ici assez nettement la parenté des deux tirets : interruption et dialogue - le même, qui aurait sauté une ligne.

L'usage de ce signe horizontal comme ponctuation a donc une généalogie assez reculée. Il n'en reste pas moins vrai que son usage moderne prend racine dans l'Angleterre de la fin du XVIIe siècle. Des auteurs comme William Congreve l'emploient très souvent dans leur prose ou leurs pièces, pour dramatiser les dialogues à l'aide de ruptures. Les imprimeurs français, après avoir essayé le tiret dans le même rôle au début du siècle, avaient fini par lui préférer les points de suspension.

L'essor du roman anglais au XVIIIe siècle installa le tiret dans la prose narrative. Il connut bientôt une telle vogue qu'en 1733 Jonathan Swift le brocarda dans ces vers :

« In modern Wit all printed Trash is  
Set off with num'rous *Breaks* --and *Dashes*-- »

(*On Poetry: A Rhapsody*)

(Dans la modernité, toute l'ordure imprimée se met  
En valeur par maintes *ruptures* -- et autant de *tirets* --)

Dans son ouvrage *Graphic Design, Print Culture, and the Eighteenth-Century Novel* (2003), Janine Barchas explique que le roman populaire et sentimental abusait du signe pour dramatiser visuellement l'intensité d'une scène, le silence, la suspension brusque de la parole (aposiopèse).

Dans *Tristram Shandy* (1761), Sterne l'utilise en virtuose et en fait un ressort comique. Il passe allégrement du tiret d'interruption au tiret de dialogue et au tiret d'incise :

« --the pulse fluttered--stopp'd--went on--throb'd--stopp'd again--moved--stopp'd--shall I go on? --No. » (-- le pouls tressaillit -- s'arrêta -- reprit -- palpita -- s'arrêta derechef -- reprit -- s'arrêta -- dois-je continuer ? -- Non.) Les premiers tirets marquent ici les soubresauts du pouls hésitant ; «--shall I go on? -- » mêle tirets d'incise et de dialogue ; le « --No. » final est introduit par un tiret de réplique. On a conservé la longueur des tirets de l'original ; ils peuvent être encore plus longs.

(La normalisation typographique actuelle ne nous offre hélas de choix qu'entre le tiret cadratin et demi-cadratin... Sans parler de la difficulté de tracer un tiret long avec un clavier d'ordinateur.)

Plus on se penche sur les éditions d'époque, plus on s'aperçoit de la parenté de divers types de tirets : c'est un seul et même signe. Il constitue un mode intuitif de séparation, d'autant plus séduisant qu'on peut en moduler la longueur à volonté, soit pour marquer la valeur plus ou moins grande de la pause, soit dans un but plus expressif : pour traduire l'importance d'un coup de théâtre, l'intensité de la stupeur, le degré d'ironie ou d'incompréhension, la profondeur de la réflexion, la portée suggestive de l'omission. Signe taillé pour créer l'illusion des changements de direction de la pensée brute, à la façon d'un dialogue mental à plusieurs voix. L'Allemagne le baptise *Gedankenstrich*, trait de réflexion. Nietzsche en fait son signe fétiche.

« Il y a des cases dans le cerveau, avec inscriptions : À étudier un jour favorable. -- À n'y penser jamais. -- Inutile à approfondir. -- Contenu non examiné. -- Affaire sans issue. -- Trésor connu et qui ne pourrait être attaqué que dans une seconde existence. -- Urgent. -- Dangereux. -- Délicat. -- Impossible. -- Abandonné. -- Réservé. -- À d'autres ! -- Mon fort. -- Difficile, etc. » (Paul Valéry, *Mauvaises pensées et autres*, Gallimard). Lorsque Valéry multiplie ces tirets, il n'emploie pas simplement le signe typographique de l'énumération : il cherche sans doute à retranscrire une ponctuation cérébrale -- laconique et éruptive -- à l'état brut.

En France, malgré l'expérimentation précoce du début du XVIIIe siècle, le tiret restera perçu comme un signe anglais. Balzac, dans son introduction au *Dernier chouan* (1829), en parle en des termes qui méritent d'être cités in extenso :

« l'auteur prévient ici le lecteur qu'il a essayé d'importer dans notre littérature le petit artifice typographique par lequel les romanciers anglais expriment certains accidents du dialogue.

« Dans la nature, un personnage fait souvent un geste, il lui échappe un mouvement de physionomie, ou il place un léger signe de tête entre un mot et un autre de la même phrase, entre deux phrases et même entre des mots qui ne semblent pas devoir être séparés. Jusqu'ici ces petites finesses de conversation avaient été abandonnées à l'intelligence du lecteur. La ponctuation lui était d'un faible secours pour deviner les intentions de l'auteur. Enfin, pour tout dire, les points, qui suppléaient à bien des choses, ont été complètement discrédités par l'abus que certains auteurs en ont fait ces derniers temps. Une nouvelle expression des sentiments de la lecture orale était donc généralement souhaitée.

« Dans ces extrémités, ce signe -- qui, chez nous, précède déjà l'interlocution, a été destiné chez nos voisins à peindre ces hésitations, ces gestes, ces repos qui ajoutent quelque fidélité à une conversation que le lecteur accentue alors beaucoup mieux et à sa guise. Ainsi, pour en donner ici un exemple, l'auteur pourrait faire ce soliloque :

« --J'aurais bien fait un errata pour les fautes qu'une impression achevée en hâte a laissées dans mon livre ; mais -- qui est-ce qui lit un errata ? --personne.»

Balzac confirme la réalité historique : les points de suspension jouent en France le rôle des tirets en Angleterre ; ils sont discrédités de la même manière que le fut, à l'insu de Balzac, le tiret britannique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux observations supplémentaires : le tiret est utilisé ici pour améliorer la lecture orale et faciliter un rendu du texte qui se rapprocherait le plus possible de la nature ; son exemple, à la fin, mêle tiret de dialogue (ou monologue intérieur) et tiret d'incise (on s'interpelle soi-même).

Balzac propose donc d'importer un procédé anglais afin d'affiner la transcription expressive de la parole. Le tiret sera très vite adopté par nos auteurs. C'est le célèbre « -- hypocrite lecteur, -- mon semblable, -- mon frère ! » de Baudelaire, où le premier tiret semble jouer à la fois le dialogue et l'incise, alors que les deux suivants introduisent une incise renforcée par les virgules. Barbey d'Aurevilly s'en sert abondamment : « ses yeux, -- deux vrais coups de hache qui tombaient sur vous, en brillant, -- ses sourcils grisonnants et touffus » (*Un prêtre marié*, 1865), etc.

Beaucoup plus tôt, Chamfort l'avait employé dans cette formule :

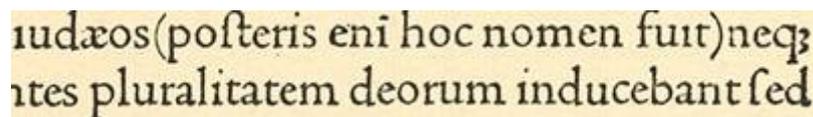
« Moi, tout ; le reste, rien : Voilà le Despotisme, l'Aristocratie & leurs partisans. -- Moi, c'est un autre, c'est moi : Voilà le régime Populaire & ses partisans. Après cela décidez » (*Maximes, pensées, caractères et anecdotes*, édition de 1796). Ce tiret, rare dans le livre, est particulièrement expressif : signe de rupture par excellence, véritable frontière ou muraille entre deux régimes inconciliables. (Phrase qui semble du reste préfigurer le « je est un autre » de Rimbaud.)

Le tiret d'interruption est donc, à l'origine, le même que celui qui introduit une incise : celle-ci ne constitue en effet qu'une autre forme de discontinuité dans la fluidité de la phrase. Le tiret se comporte alors comme les parenthèses, mais les deux signes ne sont absolument pas

interchangeables. Les nuances qui les séparent sont indissociables de leur histoire. Contrairement aux parenthèses, le tiret peut ne pas être doublé, si l'interruption se situe à la fin de la phrase ; spécialisé dans la rupture, il donne aussi de l'emphase à l'incise, alors que les parenthèses la mettent en retrait en l'englobant.

« Oste la Parenthese, le sens sera aussy parfait que sy elle y estoit », écrit Etienne Dolet en 1540. Les manuels de ponctuation du XVIII<sup>e</sup> siècle conseillaient même de prononcer les paroles entre parenthèses « d'un ton plus bas que le reste du discours » (Abbé Boulliette, *Traité des sons de la langue françoise et des caractères qui les représentent*, 1760).

Les parenthèses naissent de l'exigence de clarté formelle des humanistes ; elles intègrent dans la continuité du texte ce qui aurait pu figurer dans une glose marginale. Avant elles, on pouvait recourir à la *virgula suspensiva* : /deux barres transversales/. D'où le nom qu'on utilisa plus tard pour les décrire : *virgulae convexae*, bâtonnets convexes. Les parenthèses, issues donc d'un usage spécialisé de ces virgules primitives ? En tout cas, comme le montre l'historien Malcolm B. Parkes, les premières parenthèses (1399) sont assez proches des chevrons : < >. On les doit à l'humaniste florentin Coluccio Salutati (le premier aussi à étrener le point d'exclamation). Nicolas Jenson, imprimeur champenois installé à Venise, inventeur d'un des premiers (et des plus beaux) jeux de caractères romains, donna aux parenthèses leur forme arrondie dès 1470. Erasme les baptisa en 1530 *lunulae* (petites lunes).



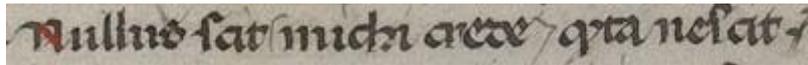
*Parenthèses imprimées par Nicolas Jenson en 1470*

Les parenthèses « ont pris » assez vite, alors que des signes comme le point-virgule ou le point d'exclamation mirent des décennies avant d'être adoptés. Le signe s'installe très tôt à la fois dans sa forme et sa valeur modernes. Nous avons vu (dans l'article précédent) qu'on tenta pendant le XVI<sup>e</sup> siècle de leur faire jouer également un rôle proche des guillemets, pratique vite abandonnée, même si, aujourd'hui encore, rien n'interdit de mettre une citation entre parenthèses -- mais à titre d'incise.

Les parenthèses introduisent en fait un niveau souterrain de conversation : elles fournissent une seconde portée, une ligne mélodique parallèle, à une voix plus intime, en sourdine -- incise souvent critique, parfois humoristique ; au point qu'un texte qu'on nettoierait de ses parenthèses d'origine risquerait, monocorde, de tomber à plat. On peut en arriver au paradoxe d'une parenthèse ultime refuge de la sincérité :

« On se demande où a pu naître, comment a pu naître une croyance aussi stupide, (notre profond secret, notre dernière et notre secrète règle, notre règle de vie secrètement caressée) » (Charles Péguy, *L'Argent*)

Il est en effet inévitable que cette seconde voix, en retrait, murmurée, n'en ait que plus de valeur, puisqu'elle passe pour un discours personnel, individuel, tranchant avec le langage argumentatif, social ou objectif du reste de la phrase. Pour Barthes, la parenthèse dédouble le sujet.



*Nullus scit (michi crede) quanta nescit. Personne ne sait (croyez-moi) autant de choses qu'il n'en ignore. Coluccio Salutati, De nobilitate legum et medicine, 1399. BNF. Premières parenthèses attestées.*

Cette note subjective est sensible dès les premières parenthèses attestées : « Personne ne sait (croyez-moi) autant de choses qu'il n'en ignore ». Le « (croyez-moi) » valide, par une référence à l'expérience personnelle de Coluccio Salutati, la vérité d'une maxime générale. La même page de ce manuscrit de 1399 comporte deux autres parenthèses : « (ut demonstratum est) » (comme on l'a démontré) et « (sicut vides) » (comme vous le voyez). La première n'est plus une référence subjective, mais un renvoi scientifique, dont le but est d'éviter la répétition d'une argumentation ; la seconde prend à témoin la subjectivité du lecteur, ce qui ranime et dramatise le raisonnement. Dès les tout premiers usages de la parenthèse, son potentiel est donc pleinement exploité.

Comme les guillemets, les parenthèses sont devenues une expression du langage parlé ; « entre parenthèses » équivaut à « soit dit en passant », mais le « en passant » constitue souvent, en réalité, le fond même de la pensée, plutôt qu'une digression marginale. « Quand vous m'appellez *Mon cher enfant* [...] je ne puis m'empêcher de penser à ce burgrave de cent-vingt ans qui, parlant à un burgrave de quatre-vingts, lui dit : *Jeune homme, taisez-vous !* (Entre parenthèses, et ceci soit dit entre nous, si j'écrivais une tragédie, je craindrais de lâcher des traits *de cette force*, et de toucher *un autre but* que celui auquel j'aurais visé.) » (lettre de Baudelaire à Sainte-Beuve, 30 mars 1865 ; allusion aux *Burgraves* d'Hugo).

Redondance de poupées russes : « entre parenthèses », renforcé à la fois par l'expression « soit dit entre nous » et par de vraies parenthèses. Signe typographique de l'intimité, sous le sceau duquel on confesse au cercle des amis proches nos impressions sous-jacentes non-expurgées.

C'est souvent combinée à d'autres signes typographiques que la parenthèse livre toute l'étendue de sa finesse : « Demi-mesures. -- "L'heure n'est pas aux demi-mesures" (quand elle y était, on ne nous le disait pas). » (Daninos, *Le Jacassin*).

Le tiret, signe de rupture, sert à introduire ici une définition laconique sans s'embarrasser de phrases ; les guillemets sont la marque du poncif et citent l'idée reçue telle quelle, langue de bois brut ; la parenthèse est la pièce principale : boutade pince-sans-rire, soufflée à l'oreille, sous cape.

Ou encore : « La vertu des hommes comme mon oncle Louis est la recherche d'un maximum d'approbation pour un minimum de risques. ("Quelle belle définition de la bourgeoisie !" pensa Costals) » (Montherlant, *Pitié pour les femmes*). Les parenthèses dédoublent ici la force des guillemets ; elles en font une pensée intime réservée au for intérieur -- dont on fait profiter le lecteur -- et sans laquelle la phrase précédente perdrait de son sel. Dès 1540, Etienne Dolet fait allusion à la fréquence du point « interrogant » ou « admiratif » dans la phrase entre parenthèses.

Le risque du signe est l'hégémonie d'une voix parallèle devenue trop prolix et tendant à empiéter sur la voix principale, au point de faire perdre le fil au lecteur et de diluer le sens général : « ses phrases interminables, à enfilades de parenthèses, ne présentent plus aucun courant [...] il faut mettre le doigt sur le sujet, et avec l'autre doigt chercher le verbe dix lignes plus bas en enjambant, sans quoi l'on flotte dans une grande flaque d'eau douce qui ne nous porte plus dans aucun sens. » (Sainte-Beuve, *Mes poisons*).

Seuls les plus grands auteurs sont capables de prendre ce risque avec succès « *(comme vous scauez qu'en petite teste ne peult estre grande ceruelle contenue)* » -- vérité première, très tôt affirmée en cette sienne parenthèse, par le créateur de Gargantua.

**trant en debile & petite substance, (comme  
vous scauez qu'en petite teste ne peult estre  
grãde ceruelle cõtenue) l'a en telle maniere**